

Session 2

Agir pour la perdrix : quelques exemples concrets

Cette deuxième session, animée par Guy Harlé d'Ophove, président de la Fédération des chasseurs de l'Oise, avait pour objectif d'illustrer par quelques exemples concrets le travail de terrain réalisé au quotidien par les chasseurs, avec l'appui des fédérations départementales des chasseurs.

Quatre exemples variés ont été choisis pour aborder un éventail large de sujets relatifs à la gestion des populations de perdrix grises et de leur milieu de vie. Ainsi a-t-on débattu des problématiques spécifiques aux habitats, aux contextes cynégétiques, à l'échelle de travail, ou encore des moyens disponibles.

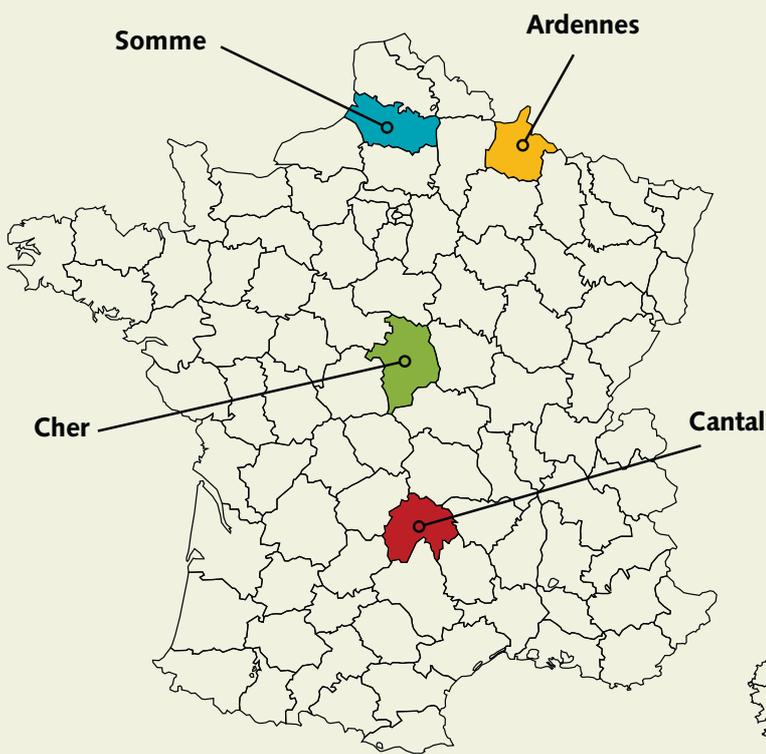


Un moment fort de la gestion annuelle des perdrix : les comptages printaniers.
© D. Niot/FDC 18

“La chasse est un moment de convivialité, de solidarité ; ceci, il faut le cultiver.”

Pierre Martin, sénateur de la Somme
et président du Groupe chasse au Sénat.

4 exemples



“Je suis bluffé par cette espèce d'engagement et de ténacité mis au service de la nature et de la biodiversité.”

Jérôme Bignon,
député de la Somme et
président du Groupe chasse
à l'Assemblée nationale.

Somme

Bouzincourt : un bon territoire à perdrix en Picardie

MARIE-JOSEPH ROUVILLAIN

Société de chasse de Bouzincourt, Somme.

RICHARD BOUTEILLER

Fédération des chasseurs (FDC) de la Somme.

Cet exemple relate les activités, au gré des saisons, de chasseurs gérant leur territoire en faveur de la perdrix grise et montre que le passionné ne ménage pas ses efforts.

Le milieu du « tchio » village picard qu'est Bouzincourt présente encore des atouts majeurs pour la perdrix grise. L'assolement est diversifié : céréales à paille qui prédominent dans l'assolement des 1 000 hectares de plaine du territoire, maïs, colza, betteraves, etc. Les céréales sont moissonnées tardivement, vers mi-juillet pour les orges d'hiver, un mois plus tard pour le blé. Le parcellaire moyen est de 3,3 hectares, les lisières sont donc nombreuses. Quelques haies, bandes-abris et cultures à gibier viennent utilement compléter les avantages du milieu.

En hiver, il s'agit de limiter les pertes sur les perdrix. Les trois piègeurs agréés concentrent leurs efforts de capture sur les renards et les corvidés. Un dispositif d'agrainage est également mis en place : 4,5 tonnes de blé sont distribuées dans les 120 agrainoirs répartis sur l'ensemble du territoire de chasse.

Au printemps, il faut entretenir et compter. Les chasseurs entretiennent les haies et nettoient la plaine dans le cadre de la semaine du développement durable. En outre, ils continuent à agrainer les perdrix (2 tonnes de blé supplémentaires sont distribuées dans 200 agrainoirs). Les

couples de perdrix sont comptés à partir de la mi-mars sous forme de battues à blanc, grâce à la bonne cinquantaine de personnes présentes ; un temps fort dans l'année.

L'été venu : les couvées ont-elles réussi ? Autre moment attendu, l'échantillonnage des compagnies de perdrix par le Service technique de la FDC, car Bouzincourt compte parmi les territoires de référence. On estime le nombre de jeunes par poule et le pourcentage de poules dont la reproduction a échoué.

L'automne, c'est la chasse ! La gestion de la perdrix y est saine grâce à un plan de gestion (combinaison d'un nombre de jours de chasse limité dans la saison et d'un PMA) qui rationalise les prélèvements. Ceux-ci sont adaptés aux potentialités réelles de la population (densité de couples et succès de la reproduction). À titre d'exemple, en 2005 – une bonne année – près d'une perdrix à l'hectare a été prélevée. En revanche, en 2008 – une mauvaise année de reproduction – les perdrix n'ont pas été chassées malgré les 44 couples/100 hectares dénombrés au printemps.

À titre de bilan : des perdrix, des hommes, du temps... et des euros ! Lors de la campagne 2007-2008, 3 400 euros ont été investis par les chasseurs de Bouzincourt au bénéfice de la perdrix (80 % pour l'agrainage, 20 % pour

la limitation des prédateurs), soit la moitié de leur budget annuel hors location des terres. Des heures de travail aussi : pour la même période, 1 000 heures de travail ont été dispensées par ces mêmes chasseurs pour la perdrix. Au final cette année-là, une perdrix tuée à la chasse a coûté 20 euros et 6 heures de travail.

Aujourd'hui

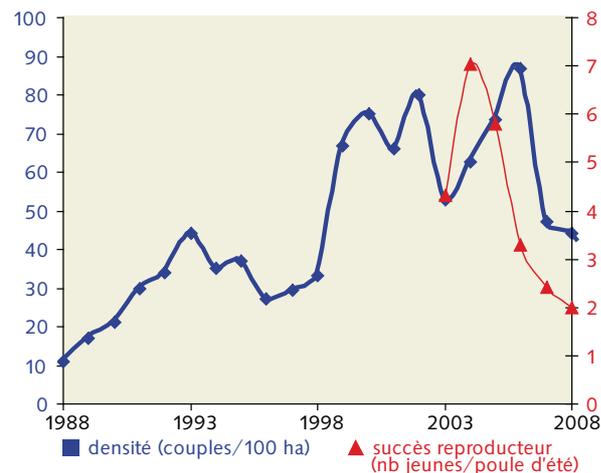
Trois mauvaises années consécutives de reproduction, des sommes d'argent et des heures de travail considérables investies par les chasseurs, pour en arriver à peu ou ne pas chasser la perdrix. Pour autant, les chasseurs ne baissent pas les bras, même si les temps sont durs... ■



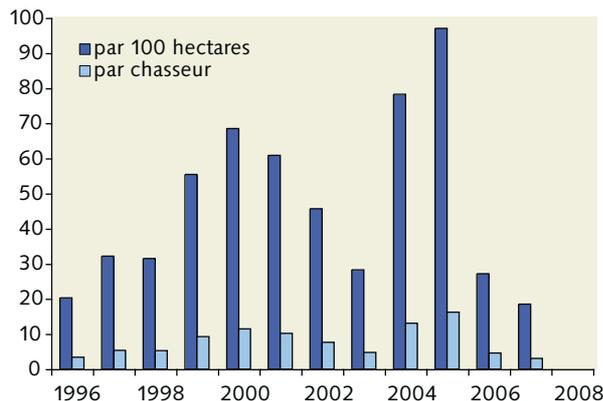
Un milieu diversifié avec un petit parcellaire, des haies et des bandes-abris : autant d'atouts pour la perdrix.

© E. Bro/ONCFS

Les densités ont augmenté jusqu'à plus de 80 couples/100 hectares.



Le tableau de chasse a dépassé plus de 10 perdrix par chasseur certaines années.



Ardennes

Un développement remarquable de la perdrix sur 100 000 hectares en Champagne ardennaise

ANTHONY Mérieau

Fédération des chasseurs des Ardennes.

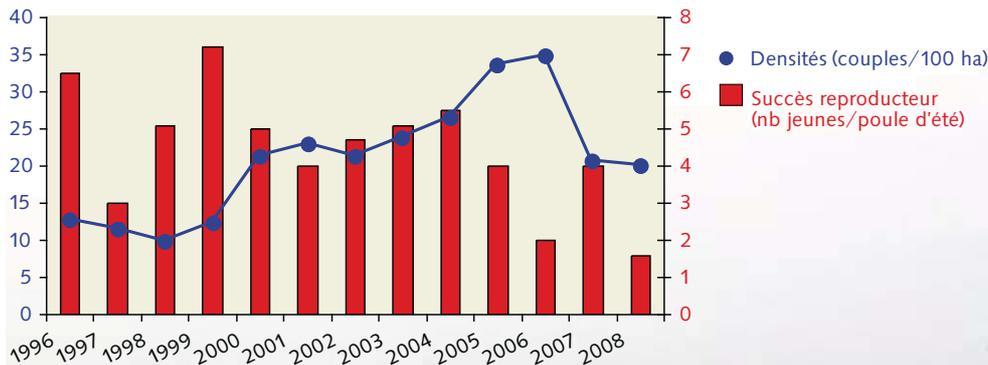
Un plan d'action similaire à celui de Bouzincourt a été mis en œuvre à l'échelle d'une région agricole cette fois-ci. Il s'est traduit par une augmentation spectaculaire des densités : des terrains avec plus de 50 couples de perdrix grises aux 100 hectares étaient devenus communs dans les années 2000-2006... Du jamais vu ! Tous les détails figurent dans l'article « 25 ans d'efforts, des densités records » publié dans *Faune Sauvage* n° 283 de janvier 2009. ■



La champagne crayeuse, une plaine très ouverte dédiée à la grande culture où ont été réalisés des aménagements de l'habitat.

© A. Mérieau / FDC 08

Une forte augmentation des densités suite aux bonnes années de reproduction.



Cher

Deux options de gestion des populations de perdrix à faible densité

DIDIER NIOT

Fédération des chasseurs (FDC) du Cher.

FABIEN NOUAILLE

Fédération des chasseurs (FDC) du Cher.

Une réflexion sur la problématique de la gestion conjointe du gibier et des chasseurs est proposée, à travers la description de deux expériences contrastées de gestion de la perdrix dans le Cher. Dans ce département, les densités de perdrix grises sont faibles (les densités de perdrix grises et rouges confondues sont comprises entre 3 et 10 couples/100 hectares selon les secteurs) et les chasseurs se désintéressent de plus en plus du petit gibier au profit du grand.

Exemple du GIC du Boischaud nord

Ce GIC a été créé en 1986, à l'occasion d'un projet de repeuplement en perdrix. Il regroupe 50 détenteurs de droit de chasse sur 6 500 hectares. Parallèlement à un repeuplement initial de 1 500 perdrix, les prédateurs ont été limités, des aménagements de l'habitat ont été réalisés et des nids abandonnés suite aux récoltes ont été sauvés. Après trois années sans tir, un plan de chasse a été mis en place ; il est toujours en vigueur. Ce travail a bien porté ses fruits : les densités ont atteint 14 couples/100 hectares et les attributions au plan de chasse, 8-12 perdrix/100 hectares. Mais à partir de 2003, l'évolution défavorable du milieu pour l'espèce (augmentation de la sole de colza au détriment des cultures d'automne – maïs et tournesol) et les mauvaises années de reproduction, qui ont réduit fortement – parfois à néant – les possibilités de relèvements, ont progressivement essoufflé la dynamique. Après 23 ans

Statut des populations de perdrix grises et rouges sur le GIC du Boischaud nord.



d'efforts pour des résultats aléatoires, les membres du GIC s'interrogent : faut-il poursuivre l'action en faveur de la perdrix dans un contexte qui lui semble défavorable, plutôt développer le faisan qui semble progresser avec plus de facilité, ou bien conduire les deux actions de front ?

Cas du territoire de Charentonnay/Garigny

Une autre opération de renforcement de population de perdrix grise a été réalisée plus récemment sur le territoire de Charentonnay/Garigny, d'une superficie de 1 000 hectares. Le paysage agricole, mixte, céréalier et de polyculture-élevage est jugé favorable. La densité de perdrix a pourtant diminué par rapport à ce qu'elle était dans les années 1980 pour atteindre un seuil critique de 2 couples/100 hectares dans les années 2000 – non que le milieu ait évolué mais parce que la personne « moteur » du travail de terrain est décédée. Suite à une limitation importante des prédateurs, un renforcement de population a été réalisé chaque année à partir de 2001.

Les poussins, qui proviennent d'élevage, sont élevés par une poule naine en milieu semi-naturel, à savoir une volière à ciel ouvert de 50 m² installée dans une culture de type maïs, tournesol ou Jachère environnement faune sauvage (JEFS).

L'élevage des poussins par une poule naine dans une volière à ciel ouvert : une méthode innovante et de qualité qui remobilise les chasseurs autour de la perdrix.

© D. Niot / FDC 18



Les jeunes peuvent ainsi s'adapter progressivement à leur futur milieu de vie dès l'âge de cinq semaines.

La chasse à la perdrix a été interdite pendant trois ans, puis un plan de chasse a été instauré. Pour autant, les lâchers d'été sous poule sont réalisés annuellement (5-10 oiseaux/100 hectares) pour diminuer les risques liés à une mauvaise reproduction. Le tableau de chasse autorisé correspond à celui déterminé d'après les densités de printemps et le succès de la reproduction estimé sur les compagnies observées loin des volières (i.e. nées en nature). L'objectif est de favoriser la chasse d'oiseaux issus en forte proportion de la population naturelle et ainsi de garder les chasseurs motivés pour la gestion des perdrix et du territoire.

Cette gestion des populations, qui prend en compte les risques liés aux mauvaises années de reproduction, est vue comme une solution qui permet de gérer au mieux la perdrix sans risquer de détourner le chasseur de petit gibier vers une solution de facilité, comme le lâcher de tir ou la chasse au grand gibier.

Faut-il privilégier une population naturelle de perdrix, parfois à faible densité, ou renforcer de façon « homéopatique » une population chassable pour la maintenir à un niveau qui évite l'effondrement des effectifs ? Le débat est ouvert. ■

Le plan de chasse doit être établi en fonction des possibilités réelles estimées sur le terrain.

© F. Nouaille / FDC 18



Paysages Boischaud/Charentonnais.

Haut : © D. Niot / FDC 18

Bas : © F. Nouaille / FDC 18

Cantal

Gérer la perdrix grise en région d'élevage de moyenne montagne

Les actions menées par le GIC de la plaine de Saint-Flour, en Auvergne

RÉGIS PÉROUX

ONCFS, CNERA Petite faune sédentaire de plaine –
Clermont-Ferrand.

GUY MICHAUD

ACCA de Cussac.

Parcelle de céréales semées
grâce aux « bons pour semis ».



L'exemple du GIC de Saint-Flour a été choisi pour son originalité. Situé au sud de l'aire de répartition de la perdrix grise, ce territoire de moyenne montagne est caractérisé par un hiver rigoureux et une agriculture aujourd'hui spécialisée dans l'élevage bovin.

La disparition progressive de la polyculture vivrière à partir des années 1960 s'est traduite par une régression importante des cultures. Les chasseurs se sont mobilisés très tôt pour aider la perdrix grise à faire face à ces mutations de l'agriculture. En 1977, une opération de réintroduction a été réalisée, à l'initiative conjointe de l'ONC et de la FDC du Cantal, créant pour l'occasion le GIC. Quelques 3 400 perdreaux ont été lâchés sur trois ans et le tir de l'espèce a été suspendu pendant cinq ans. La gestion de l'habitat (cultures à gibier, haies brise-vent), l'agrainage, le piégeage, le sauvetage des nids et la gestion des prélèvements cynégétiques ont fait de cette opération un véritable succès, récompensé par plusieurs prix. La cinquantaine de couples établis sur le GIC à la sortie des années de lâchers a généré une véritable population qui a atteint

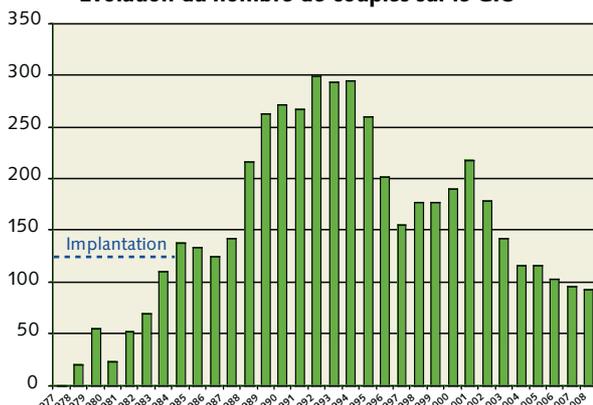
300 couples dans les années 1990 (Lartiges *et al.*, 1998). Bien que les densités soient restées très faibles (en moyenne 1 couple/100 hectares), elles étaient en maints endroits bien plus élevées que celles observées pendant les années fastes ayant suivi la guerre – d'après les anciens. La population était fortement structurée dans l'espace (Guitton & Bray, 2005). Un noyau stable de population de 2-2,5 couples/100 hectares (dans les années 1990) s'est fixé sur la partie centrale du plateau, là où les cultures de céréales étaient les plus nombreuses. À sa périphérie, les densités étaient plus faibles avec 1-1,5 couples/100 hectares. Une présence plus sporadique de la perdrix a été observée sur les reliefs du Plomb du Cantal, témoignant de sa capacité de colonisation suite aux années de bonne reproduction. Succès en matière de conservation de l'espèce, cette opération l'a aussi été en matière cynégétique puisque jusqu'à 300 perdrix ont pu être tirées certaines années sur le GIC.

Aujourd'hui, cette population a assez fortement régressé. Moins de 100 couples ont été recensés en 2008 et le succès

reproducteur tend à diminuer. Ce déclin est attribué aux conditions de vie actuelles de la perdrix. Plus de 95 % de la SAU est en herbe et seuls quelques pour cents sont consacrés aux céréales d'hiver. Les dates de fauchaison sont en outre devenues de plus en plus précoces au fil des ans. En 2004, plus de 80 % des prairies étaient déjà fauchées au 1er juillet, alors que les poussins de perdrix éclosent en majorité durant la dernière décade de juin.

Avec l'appui de la FDC, les chasseurs du GIC – qui vient de fêter ses 30 ans – continuent à s'investir humainement et financièrement (60 000 € déjà déboursés) pour aider leurs perdrix : amplification des « bons pour des semis de céréales » (déjà 60 à 80 hectares semés chaque année), poursuite de la plantation de haies (64 kilomètres déjà plantés), amélioration du milieu dans le cadre d'un projet Agri-faune, gestion globale des perdrix via le Schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC), et diversification du petit gibier en développant une population de lièvres par la mise en place d'une gestion des prélèvements. ■

Évolution du nombre de couples sur le GIC



© É. Bro / ONCFS

